

Le 18 septembre 2023

Madame, Monsieur le Responsable  
Équipe de MA DADA  
M. Denis SANTANGELO

REF : PS/SDC/2023/09/05  
Objet : votre demande d'information  
Suivi par : Patrick SOULIGNAC, Directeur Général Adjoint  
☎ : 03.82.25.23.92  
@ [psoulignac@mairie-montsaintmartin.fr](mailto:psoulignac@mairie-montsaintmartin.fr)

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, je vous prie de noter les éléments suivants :

- 2020 : vote au BP d'une somme de 5 000 € (frais de représentation du Maire) pour une réalisation dev 4 222.50 €
- 2021 : vote au BP d'une somme de 5 000 € pour une réalisation de 4 400.70€
- 2022 : vote au BP d'une somme de 5 000 € pour une réalisation de 3 594.10 €
- 2023 : vote d'une somme de 2 500 €.

En ce qui concerne la transmission des pièces relatives à ces dépenses, les derniers événements subis par notre commune (cyber attaque au mois de mars, incendie de la mairie consécutif aux événements de fin juin), nous ne sommes pas en mesure techniquement de vous les joindre.

Aussi, nous vous proposons de venir en mairie de Mont-Saint-Martin, bureau de Madame AUGÉ Elise, Directrice Générale des Services, le mardi 26 septembre à 09H00.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Patrick SOULIGNAC**  
Directeur Général Adjoint

